Finance et éthique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1338

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour que la morale s'intéresse

Les associations écologistes et humanitaires ont appris les règles du jeu des sociétés anonymes et usent de ce nouveau pouvoir de pression pour imposer des critères éthiques à l'économie. À Fribourg, un colloque a dressé l'état des lieux.

La responsabilité des actionnaires dans les sociétés anonymes était le thème de la journée organisée par l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg.

Ce colloque s'est tenu à l'Hôpital des Bourgeois, l'entrée duquel franchie on arrive dans une chapelle. Se pencher sur les corps souffrants et replacer les âmes égarées sur un chemin plus rectiligne, ceci dans notre monde tel qu'il est, avec ses règles du jeu, nous place déjà au centre de cette problématique bien ardue, qui s'attache à concilier rentabilité et sécurité des investissements avec des préoccupations aussi peu financières a priori que le développement durable – l'écologie, le respect des droits humains.

> *«Nous sommes tout à fait convaincus de la qualité irréprochable des produits de notre société, mais nous doutons parfois de l'opportunité de leur commercialisation dans tel ou tel pays. L'exemple des aliments infantiles a largement défrayé la chronique, mais d'autres produits sont périodiquemen mis en question, récemment les cubes Maggi en Afrique noire»*
>
> Bulletin CANES, 1987

C'est sous le toit que les discours se sont tenus, dans une salle équipée de deux rangées de chaises, splendidement mansardée, aux antiques poutres, aux fenêtres comme des hublots. Décollage – ou plongée – vers le monde mystérieux des sociétés anonymes.

Déficit d'information

Dans le modèle d'une économie de marché qui prétend ne pouvoir fonctionner harmonieusement que si les acteurs sont suffisamment informés, il est paradoxal que l'organisme le plus typique, la société anonyme, se montre si rétif à la transparence, même à l'égard de ses propriétaires: les actionnaires. Pour un actionnaire, par exemple, il n'est pas possible, en Suisse, de connaître l'identité et le poids financier des autres actionnaires.

Ce n'est pas une surprise: la présence de ces actionnaires lors des assemblées générales n'est pas encouragée; les moyens d'intervention, de proposition, sous forme de résolutions par exemple, sont fortement contrariés. Jacques-André Schneider, docteur en droit, de l'Université de Lausanne, a exposé quelques voies possibles: proposition de l'actionnaire d'une résolution de l'Assemblée générale sollicitant des renseignements ou sollicitant un comportement déterminé du Conseil d'administration. Parmi les limites de ces résolutions figure celle de respecter l'ordre du jour. Pour inscrire véritablement un point à l'ordre du jour, il faut soit détenir 10% du capital-actions, soit des actions pour une valeur d'un million de francs.

Les moyens d'agir des actionnaires

Les méthodes présentées pour influer sur la forteresse SA sont les suivantes:

- Acheter une action et, au moyen de ce petit ticket d'entrée, inciter l'Assemblée générale à demander des éclaircissements au Conseil d'administration sur sa politique environnementale ou sociale.
- Trouver des méthodes pour regrouper les petits actionnaires et obtenir de ceux-ci la délégation de leur voix avec un mandat pour une politique définie. Une intervenante, Sophie L'Hélias, a réussi en France à regrouper par annonce dans un journal 37% des voix pour l'Assemblée d'Eurotunnel, – et donc à y acquérir un poids déterminant.

C'est aussi en groupe de pression que s'est constitué Canes, Convention d'actionnaires Nestlé, en 1981: «Affirmant notre responsabilité en tant qu'actionnaires, nous souhaitons pou-

La Déclaration de Berne et ABB

Jeudi 2 avril se tient l'Assemblée générale de ABB. La Déclaration de Berne y prendra part, avec le but de demander un rapport détaillé sur l'impact social et écologique des grands barrages – comme le projet chinois contre lequel la DB a lancé une campagne l'an dernier – et la baisse de l'implication d'ABB dans de tels projets.

aux affaires

voir faire entendre à la direction de Nestlé un point de vue inspiré d'une éthique chrétienne...»

• Faire jouer le marché entre les sociétés cotées en y insérant des critères de développement durable. C'est ce qu'a entrepris Ethos, fondation qui gère la fortune de caisses de pension selon ces critères auparavant extérieurs à ceux du marché. Il faut relever que les sociétés les mieux notées selon le barème «Ethos» sont également celles qui se comportent le mieux financièrement, – et cela remet singulièrement en cause les critères de rentabilité habituels à court terme.

En Suisse les fonds de pension dégagés par l'institution du deuxième pilier constituent une influence potentielle considérable (leurs investissements représentent entre 10 et 15% de la capitalisation boursière totale), qui n'est pas suffisamment utilisée. Leurs voix sont déléguées aux gérants de fortune qui en usent à leur gré ou n'en usent pas. La plupart votent ou font voter dans le sens du Conseil d'administration. Selon Dominique Biedermann, du fonds Ethos, il faudrait imposer aux caisses de pension de voter et de justifier leur position auprès de leurs clients

Le court débat qui a suivi les exposés a apporté peu d'éléments nouveaux, si ce n'est que le feu nourri de questions et de suggestions a montré les multiples pistes d'action possibles pour influer sur le cours économique du monde, il a signalé aussi les écueils, juridiques entre autres, qui encombrent le chemin, et a finalement mis en évidence que la définition de l'éthique est bien sûr un enjeu: les groupes de pression d'extrême droite prétendent eux aussi à une éthique.

Chacun a été aussi renvoyé à sa responsabilité individuelle: par qui et dans quelle optique est géré votre deuxième pilier? *cp*

La bourse ou les entreprises

DANS LE CADRE du colloque sur la responsabilité des actionnaires dans les SA, Paul Dembinski, secrétaire général de l'Observatoire de la Finance à Genève et professeur à l'Université de Fribourg, a présenté une communication originale et stimulante. Nous en donnons non pas un résumé, mais une libre lecture.

La justification scolaire qui est donnée de la bourse est d'attirer l'épargne, même individuelle, et de la mettre à disposition des entreprises cotées. Par des augmentations de capital elles peuvent lever de l'argent frais. De surcroît le marché boursier surveille leurs performances et les éperonne. La bourse serait à la fois un stand de ravitaillement et un poste de contrôle du temps de marche. L'image sportive convient: on aime y cultiver les records.

Retour à la réalité

Cette image idyllique ne correspond guère à la réalité.

Tout d'abord seules 215 sociétés suisses sont cotées en bourse. Même si l'on tient compte du marché annexe et des opérations sur titre traitées occasionnellement, on observe que la moitié seulement des 1500 grandes entreprises (plus de 250 emplois) sont traitées en bourse. Mais la Suisse compte 288000 entreprises, sans tenir compte du secteur agricole. La grande majorité (89%) occupe 1 à 10 personnes. Deuxièmement, les entreprises cotées en bourse ont les moyens de pratiquer un très large autofinancement, ce qui améliore leur valeur boursière. En 1997, les entreprises n'ont prélevé par l'intermédiaire de la bourse «que» 15 milliards, c'est dérisoire par rapport à l'argent externe supplémentaire investi en bourse, soit 264 milliards en 1997. L'image du stand de ravitaillement des coureurs ne correspond donc pas à la réalité boursière.

Captation d'épargne

En 1997, le Swiss Performance Index a augmenté de 47%. Cette plus-value s'explique par l'ampleur du mouvement et la forte circulation des actions. Les sommes engagées pour acquérir les titres à leurs nouveaux cours ont été énormes: 264 milliards. Autrement dit, l'argent investi en bourse n'a pas été mis au service des sociétés à la recherche de capitaux, il a assuré le fonds de roulement du marché boursier.

L'argent a pu venir de l'étranger, mais assurément pour une grande part des fonds des caisses de pensions et de l'épargne individuelle. Mais il n'a pas correspondu à des investissements (machines, équipement, construction) et surtout il n'a pas pu être mis à disposition des entreprises qui constituent le tissu économique suisse. Certes l'interlocuteur naturel de ces sociétés est le réseau bancaire, mais on connaît ses réticences de chat échaudé en matière de crédit. Pour stimuler l'économie, un réexamen de l'orientation de l'épargne disponible et abondante serait justifié: d'une part parce que la plus-value boursière ne peut pas excéder trop fortement et durablement la capacité de profit et d'autofinancement des grandes sociétés, d'autre part parce que le lien entre l'épargne et l'investissement réel et productif devrait être étroitement préservé. *ag*

Médias

DEPUIS LE 27 mars, TOP TV diffuse un programme d'informations météorologiques et touristiques. C'est la deuxième chaîne spécialisée suisse. La chaîne de Roger Schawinski se prépare à élargir son audience à toute la Suisse alémanique. À quand la saturation?

DIE HAUPSTADT, L'HEBDOMADAIRE bernois qui remplace le *Berner Tagwacht* a paru comme c'était prévu. On lui souhaite autant de succès qu'à l'hebdomadaire fribourgeois *L'Objectif*, qui a réussi en quelques années à se faire une place sur un marché disputé. *cfp*